

## **Une structure de mise en arrière-plan de l'agent en langue des signes catalane (LSC) : Passif ou sujet R-impersonnel?**

Gemma Barberà et Patricia Cabredo Hofherr

UMR 7023 (CNRS / Paris 8)

### **1. Introduction**

Les langues disposent de nombreux moyens qui permettent de mettre l'agent d'un événement en arrière-plan, et qui donnent donc au locuteur la possibilité d'éviter de parler explicitement de soi ou des autres. Dans la littérature linguistique, les formes passives du verbe en particulier ont été étudiées en détail pour un large éventail de langues. Dans cette étude nous examinerons une construction que nous appelons CONSTRUCTION A ACCORD AGENT HAUT en langue des signes catalane (LSC), qui partage certaines des propriétés des structures analysées comme passives pour la langue des signes américaine (ASL) par Kegl (1990) et Janzen *et al.* (2001), et pour la langue des signes irlandaise (ISL) par Saeed et Leeson (1999). Nous montrerons que la structure de la LSC est à analyser comme une construction transitive avec un agent humain référentiellement réduit et un patient topicalisé, comparable à *L'arbre, on l'a abattu / ils l'ont abattu* et non pas à une forme intransitive du verbe avec réduction argumentale, comme *L'arbre a été abattu*. Suivant la terminologie de Siewierska (2011) nous appellerons les sujets humains référentiellement réduits des pronoms R-IMPERSONNELS (de l'anglais R(EFERENCE)-IMPERSONALS).

Dans la section 2 nous résumons brièvement les travaux sur les constructions analysées comme passives en ASL et nous établissons les propriétés caractéristiques de la structure construction à accord agent haut en LSC. Ensuite nous explicitons les critères qui permettent de distinguer les constructions passives des constructions à sujet R-impersonnel (section 3). Sur la base des critères diagnostiques dégagés, nous examinons les propriétés syntaxiques et sémantiques de la construction à accord agent haut en LSC (section 4).

### **2. Mise en arrière-plan de l'agent dans les langues des signes**

Dans son travail sur la structure argumentale en ASL, Kegl (1990) propose que l'emploi transitif canonique en (1a) s'oppose à une construction passive exemplifiée dans (1b).<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Cet article suit les conventions habituelles de notation dans la littérature en langue des signes, selon lesquelles le signe manuel est représenté par une glose en majuscules correspondant à une traduction du signe sous sa forme de citation. Les abréviations pertinentes pour l'article présent sont les suivantes : IX# (signe de pointage ou *index* ; les chiffres indiquent la personne grammaticale) ; #-VERBE-# (verbe avec accord sujet et objet); des indices précisent l'emplacement de signation : *bas*; *haut*; *ip* (pour ipsilatéral); *cl*

- (1) a. VOLEUR<sub>ip</sub> 3<sub>ip</sub>-FRAPPER-3<sub>cl</sub> POLICIER<sub>cl</sub>.  
 ‘Le voleur a frappé le policier.’
- b. POLICEMAN AT<sub>SBP</sub>-HIT. (ASL, Kegl 1990: 166)  
 ‘The policeman got hit.’  
 ‘Le policier a été frappé.’

Dans son emploi transitif en (1a) le verbe directionnel HIT "frapper" apparaît avec deux arguments lexicaux correspondant à l'agent et au patient, respectivement. Ces arguments sont associés à deux loci dans l'espace de signation : le locus *ip* du côté de la main dominante (le côté *ipsilatéral*) et le locus *cl* du côté opposé à la main dominante (le côté *contrelatéral*).<sup>2</sup> Les loci associés aux arguments sont repris par le verbe directionnel HIT (Padden 1990) qui s'articule avec un mouvement qui part du locus *ip* associé à l'agent et va vers le locus *cl* associé au patient. Dans la construction en (1b), en revanche, le verbe HIT est intransitif ; il n'y a pas d'agent introduit dans l'espace de signation et le patient est exprimé par une prise de rôle.<sup>3</sup> Dans (1b) la prise de rôle est visible sur le verbe HIT : comme le signeur prend le rôle du patient, l'accord du verbe HIT avec l'argument POLICEMAN "policier" se fait sur le corps du signeur (indiqué par la marque SBP « *Subject Body Prominence* » dans la notation exclusive de Kegl). La structure analysée comme passive par Kegl a donc la forme générale donnée en (2) et combine un patient avec un verbe directionnel pour lequel le signeur adopte le point de vue du patient : par conséquent l'accord du verbe est marqué sur le corps du signeur. Nous suivons les conventions de notation qui indiquent la portée des marques de la prise de rôle par une ligne au-dessus de la glose avec le diacritique « r » suivi d'une description du rôle pris par le signeur.

\_r: patient

- (2) PATIENT VERBE-1

À la suite de Kegl (1990), Janzen *et al.* (2001) et Saeed et Leeson 1999 analysent la structure en (2) comme un passif. Janzen *et al.* (2001) proposent une analyse pour l'ASL selon laquelle le locus correspondant à l'agent pour les verbes directionnels est sémantiquement vide : selon leur analyse il s'agit d'un locus sans référent nominal associé. Ce type de construction se retrouve dans d'autres langues des signes ; pour la langue des signes française (LSF), par exemple, Guitteny (2006 : 311) identifie une

---

(pour contrelatéral). La ligne au-dessus des gloses indique la portée des marqueurs non manuels: r (marqueurs de la prise de rôle, ou *role shift*); br (haussement des sourcils, pour *brow raise*).

<sup>2</sup> Les recherches sur les langues des signes ont montré que les arguments référentiels sont associés à une zone de l'espace de signation, situé devant le torse du signeur. Cette localisation des arguments, appelée le *locus*, joue un rôle important dans la reprise anaphorique et dans l'expression des relations syntaxiques (Klima et Bellugi 1979).

<sup>3</sup> La prise de rôle est un mécanisme typique dans les langues de signes, dans lequel le signeur prend le rôle d'un personnage du discours (Lillo-Martin 2012).

construction sans sujet lexical et avec un *transfert personnel* au patient (dans la terminologie de Cuxac 2000).

En langue des signes catalane (LSC), il existe une construction qui partage les propriétés identifiées par Kegl pour la construction (2) en ASL, que nous appelons CONSTRUCTION A ACCORD AGENT HAUT. Dans cette construction, un verbe directionnel est employé sans introduction préalable d'un locus pour un référent explicite de l'agent. L'accord du verbe se fait avec un mouvement d'un locus situé dans une zone haute et latérale de l'espace de signation pour l'agent (une zone non-canonique), vers le locus du patient, situé, lui, dans une zone centrale et canonique de l'espace de signation. Avec un patient animé le signeur prend le rôle du patient. En LSC la prise de rôle est marquée par le fait que le regard du signeur est détourné de l'interlocuteur, par un mouvement de la tête et du corps vers le côté et par un changement de l'expression faciale.

\_\_\_\_\_r: patient

(3) PATIENT 3<sub>haut</sub>-VERBE-1 (LSC)

En LSC, l'accord agent haut s'observe aussi avec des patients inanimés (4). Dans ce cas, le signeur ne prend pas le rôle du patient inanimé et le verbe non-directionnel CASSER (Padden 1990), qui normalement ne marque pas l'accord entre agent et patient, est articulé sur un locus haut, comme montre la Figure 1.

(4) POT FLEUR CASSER-3<sub>haut</sub>  
'Ils ont cassé le pot de fleurs.'



Figure 1. Verbe non-directionnel avec agent haut

Dans ce qui suit, nous examinons la construction à accord agent haut en LSC afin d'établir si cette construction est à analyser comme un passif ou bien comme une construction transitive avec un agent humain référentiellement réduit. Nous commençons par clarifier les notions de *passif* et *agent humain référentiellement réduit* sur lesquelles nous nous appuyerons dans la suite de cette étude.

### 3. La distinction entre passifs et impersonnels

Comme le fait remarquer Blevins (2003), distinguer les passifs des constructions sans sujet référentiel lexical est rendu difficile par le fait que le terme *construction passive* est appliqué à des constructions très hétérogènes. Cette hétérogénéité est en grande partie due à la définition essentiellement fonctionnelle du passif dans un grand nombre de travaux. De ce point de vue, les passifs sont des constructions qui ont en commun de mettre en arrière-plan l'agent, comme l'indique Givón (2001):

« As elsewhere in typology we will take it for granted that what unites these constructions - what makes them sub-types of the same super-type - is the fact that they all code *roughly* the same functional domain. Their structural diversity is then due primarily to the fact that they arise from different diachronic source constructions that were used earlier to code different functional domains. » (Givón 2001:126)

Givón lui-même souligne qu'une définition fonctionnelle du passif regroupe des structures très diverses. En effet, cette notion de passif inclut aussi bien, en français par exemple, des passifs à copule opérant une suppression du sujet logique dans la syntaxe (5a) que des constructions transitives avec sujet R-impersonnel (5b).

- (5) a. Les arbres ont **été abattus**. (passif)  
 b. **On** a abattu les arbres. / **Ils** ont abattu l'arbre. (sujet R-impersonnel)

Or les deux types de construction ont des propriétés syntaxiques et sémantiques clairement distinctes. Dans le passif à copule en (5a) l'objet logique du prédicat sous-jacent *abattre* est le sujet grammatical de la phrase : il occupe la position préverbale caractéristique des sujets, déclenche l'accord sur l'auxiliaire *être* et il peut être remplacé par un pronom sujet *ils*. Dans l'exemple (5b) en revanche, la position sujet est occupée par le sujet R-impersonnel *on* ou *ils* et le GN (groupe nominal) *l'arbre* reste l'objet syntaxique du prédicat : il est en position post-verbale, ne déclenche pas d'accord sur l'auxiliaire et il peut être remplacé par un pronom objet *les*.

Ces différences syntaxiques sont accompagnées de différences sémantiques. Premièrement, le sujet implicite des passifs peut être humain, animé ou inanimé (6a), tandis que les sujets R-impersonnels *on* et *ils* sont limités à une interprétation humaine (6b) (Cabredo Hofherr, à paraître).

- (6) a. La cabane a été détruite **par la foudre / par les jardiniers**.  
 b. Ils ont détruit la cabane. (agent humain seulement)

Deuxièmement, à travers les langues, les sujets R-impersonnels sont compatibles avec des verbes modaux (7a/b) tandis que les modaux résistent à la passivation (7c) et le sens correspondant est exprimé par un infinitif passif complément du modal (7d).

- (7) a. On a pu déterminer la cause de l'accident.  
 b. Ils ont pu déterminer la cause de l'accident.

- c. \*La cause de l'accident a été pu déterminer.
- d. La cause de l'accident a pu [être déterminée].

Pour notre étude de la LSC nous adoptons donc une définition syntaxique des passifs selon laquelle les passifs réduisent la valence du verbe dans la syntaxe. Cette définition distingue clairement les passifs des constructions à sujet R-impersonnel sans changement de transitivité syntaxique. Dans des langues qui marquent le rôle grammatical dans la syntaxe, la promotion du patient à la position syntaxique de sujet constitue une propriété supplémentaire qui distingue les passifs des constructions transitives à sujet R-impersonnel. Suivant les travaux de Siewierska (2011) nous appellerons les sujets comme *on* des sujets R-IMPERSONNELS (de *Reference-impersonals*) pour les distinguer des sujets impersonnels explétifs comme *il* qui apparaissent avec des prédicats lexicalement impersonnels, comme *Il pleut* et dans des constructions à inversion du sujet comme *Il a été abattu beaucoup d'arbres*. Le tableau suivant résume les propriétés syntaxiques et sémantiques qui permettent de distinguer entre passifs et constructions à agent R-impersonnel.

Passifs	R-impersonnels
Agent implicite animé ou inanimé	Agent implicite humain
Incompatible avec les modaux	Compatible avec les modaux
Syntaxe intransitive	Syntaxe transitive
Réduction argumentale	Structure argumentale inchangée
Si le rôle grammatical est marqué:	
Objet logique est le sujet grammatical	Objet logique est l'objet grammatical

Tableau 1. Distinction entre passifs et R-impersonnels

#### 4. Une analyse transitive des structures à accord agent haut en LSC

Nous avons déjà vu en (3) et (4) ci-dessus que la langue des signes catalane (LSC) a des constructions à accord agent haut sans agent lexical. Or, comme la LSC permet des sujets nuls, l'accord agent haut pourrait être soit une structure passive avec réduction argumentale du sujet soit une structure transitive avec un sujet nul référentiellement réduit, comparable à un pronom R-impersonnel.<sup>4</sup> Ce même type d'ambiguïté se retrouve aussi pour la structure à sujet omis avec prise de rôle en LSF: Guitteny (2006: 212)

<sup>4</sup> Une troisième structure possible serait celle d'une structure passive avec une inversion du sujet de type *Il a été abattu beaucoup d'arbres*. Nous pouvons écarter cette possibilité d'emblée, car les structures à inversion du sujet ont généralement une restriction de définitude sur le sujet inversé (voir Keenan 2003 et références citées dans ce travail) : *#Il a été abattu cet arbre*, une restriction qui ne s'applique pas à la construction à accord agent haut en LSC car le patient peut être un patient animé défini *Maria* comme l'illustrent les exemples (8) et (9).

analyse ce type de structure comme un passif tandis que d'après Cuxac (2000: 199) il s'agit de l'équivalent d'une construction avec *on*, un sujet R-impersonnel:

« *On* a son équivalent en LSF. Il s'agit de faire partir le mouvement du verbe INFORMER d'un emplacement neutre, indépendant de la présence de toute personne physique. » (Cuxac 2000: 199)

Dans ce qui suit nous donnerons quatre arguments en faveur de l'hypothèse selon laquelle les constructions à accord agent haut en LSC sont à rapprocher des constructions transitives du type *On a / Ils ont tué le président*, et non pas d'une réduction argumentale comparable à un passif *Le président a été tué*.<sup>5</sup>

Premièrement, en LSC on retrouve un emplacement latéral et supérieur de l'agent omis (marqué par l'indice *haut* dans l'exemple ci-dessous):

- (8) MARIA 3<sub>haut</sub>-TUER-1  
'Ils ont tué Maria.'



Figure 2. Locus haut pour le sujet du verbe TUER

L'emplacement en hauteur de l'agent omis est compatible avec deux types d'analyse. Selon la première, l'emplacement haut est un locus sémantiquement vide mais syntaxiquement établi ; selon la seconde analyse, l'emplacement haut serait un emplacement par défaut en dehors du plan référentiel, sans locus associé. Ces deux analyses font des prédictions différentes pour la nature de l'emplacement haut : si l'emplacement haut est un locus syntaxiquement distinct, il devrait être indépendant du lieu d'articulation du signe précédent. Si, en revanche, l'emplacement haut est une réalisation par défaut d'un emplacement plus général en dehors du plan référentiel de l'espace de signation, on s'attendrait à ce que, dès lors qu'il suit un signe avec une articulation haute, l'emplacement du sujet soit assimilé au locus du signe précédent. Afin de distinguer entre les deux hypothèses nous avons examiné des énoncés avec des adverbes articulés en zones marqués de l'espace de signation.

---

<sup>5</sup> Notre étude s'appuie sur des données élicitées en LSC. Ces élicitations ont été faites en donnant un contexte signé en LSC avec une phrase cible en langue écrite, en demandant à nos informateurs natifs sourds de donner la manière la plus naturelle d'exprimer le sens de la phrase en LSC. Les discussions postérieures sur les aspects sémantiques des données ont été toujours basées sur les phrases signées élicitées.

Si l'accord haut était simplement avec un emplacement non distinctif, mais en dehors du plan référentiel, ce type d'adverbe devrait provoquer une assimilation de l'accord vers le locus de l'adverbe. Or, il s'avère qu'après un signe comme HIER en LSC, qui est articulé sur l'épaule de la main dominante, l'accord avec le sujet omis se fait clairement dans l'espace supérieur : la main remonte de l'épaule vers un emplacement haut de l'agent pour marquer l'accord pour les verbes directionnels.

(9) MARIA HIER  $3_{\text{haut}}$ -HABILLER-1

'Hier ils ont habillé Maria.'



a. Signe HIER

b. Signe HABILLER

Figure 3. Locus sur l'épaule suivi d'un locus haut latéral

En outre, quand le signe qui précède le verbe est articulé sur une zone basse et centrale de l'espace de signation, comme le signe ICI en LSC, l'accord avec l'agent omis se fait également dans l'espace supérieur : la main remonte de la zone basse vers un emplacement haut de l'agent pour marquer l'accord pour les verbes directionnels.

(10) MARIA ICI  $3_{\text{haut}}$ -TUER-1

'Ils ont tué Maria ici.'



a. Signe ICI

b. Signe TUER

Figure 4. Locus bas central et locus haut latéral

Les exemples (9) et (10) montrent qu'il n'y a pas d'assimilation phonétique du locus haut aux signes adjacents, confirmant notre hypothèse selon laquelle l'agent omis des

structures à suppression de l'agent occupe un locus propre dans la partie supérieure de l'espace de signation, bien que ce locus ne soit pas associé à une expression lexicale. Pour la LSF, Millet (2004) montre que la partie supérieure de l'espace de signation est associée à une interprétation indéfinie. En associant l'agent à un locus haut, le signeur ne peut ou ne veut pas révéler qui est l'agent. Pour la LSC, Barberà (2012) montre de manière approfondie que cette partie haute de l'espace de signation correspond non seulement à l'indéfini, mais plus précisément à une interprétation non spécifique de l'agent : les loci hauts en LSC sont associés aux référents du discours qui ne sont pas connus ou identifiables par les interlocuteurs. Les données présentées ci-dessus suggèrent donc une analyse de la construction à accord agent haut comme une structure transitive avec un agent non spécifique.

Le deuxième argument pour une analyse transitive de la construction en LSC peut être tiré d'une expression propre à la LSC, le signe auxiliaire d'accord AUX (Quadros et Quer 2008). La trajectoire du signe auxiliaire d'accord part toujours du locus associé au sujet effectuant un arc signé pour aller vers le locus associé à l'objet. Ce signe a deux types d'emploi : avec un prédicat normalement signé sans accord il ajoute un accord avec les arguments (11a), tandis que pour les verbes directionnels il exprime une emphase sur les arguments (11b).

- (11) a. IX1 PENSER 1-AUX-2 (LSC)  
 'Je pense à toi.'  
 b. IX1 1-RACONTER-3 1-AUX-3.  
 'Moi, je lui raconte à lui.'

L'emploi du signe auxiliaire montre que dans la construction à accord agent haut nous avons bien affaire à un accord avec un locus spatial vide associé à un emplacement haut. Dans (12) le verbe MARCHER-SUR s'accorde avec le corps du signeur, qui se penche sur la zone contrelatérale de l'espace. Même sans introduction préalable d'un locus pour le référent de l'agent, le signe auxiliaire d'accord est associé à un locus haut pour l'agent sur le côté ipsilatéral avec une trajectoire vers le côté contrelatéral pour le patient (qui dans ce cas coïncide avec le corps du signeur).

- \_\_\_br  
 (12) CHAT, MARCHER-SUR-1<sub>cl</sub> 3<sub>haut.ip</sub>-AUX-1<sub>cl</sub> (LSC)  
 'Le chat, ils ont marché sur lui.'

Le troisième argument en faveur d'une analyse transitive des constructions à accord agent haut s'appuie sur les propriétés sémantiques de la construction. En effet, l'interprétation de l'agent omis est limitée aux agents humains en LSC: des exemples du type *Jean a été tué par le tremblement de terre* sont impossibles dans cette langue. Comme nous l'avons vu dans (6b) ci-dessus, cette limitation aux agents humains est caractéristique des constructions R-impersonnelles.

Selon notre analyse, la forme verbale avec un accord agent haut donne lieu à une interprétation R-impersonnelle avec un agent humain non spécifique (13a). Or, dans les langues des signes, l'espace de signation peut aussi être utilisé de manière topographique ou iconique, un emplacement haut indiquant alors un emplacement haut dans l'espace ou dans une hiérarchie. Nous avons donc vérifié que l'emplacement haut de l'agent implicite est indépendant de ces emplois de l'espace. En effet, d'après nos informateurs en LSC, les interprétations (13b/c) ne sont possibles que si le contexte implique un emploi topographique de l'espace : dans ces cas, l'articulation haute du verbe reflète l'emplacement de l'objet dans un point en haut de l'espace de signation. En l'absence d'une interprétation topographique ou hiérarchique de l'emplacement haut, seule une interprétation humaine de l'agent omis est possible. Cette observation confirme notre hypothèse selon laquelle l'agent haut omis constitue une utilisation abstraite de l'espace de signation.

(13) POT CASSER-3<sub>haut</sub>

‘Ils ont cassé le pot.’

a. JEAN MALADROIT.

Jean est maladroit.

b. #VENT FORT.

‘Le vent était fort.’

c. #FENÊTRE OUVRIR.

‘La fenêtre a été ouverte.’

Cette restriction aux agents humains aligne la construction à accord agent haut avec les R-impersonnels qui, eux aussi, sont limités aux sujets humains (6b), contrairement aux passifs promotionnels en français, anglais et en allemand, qui, eux, permettent des agents animés et inanimés (6a).

L'analyse syntaxique des constructions à sujet vide dans les langues signées est compliquée par le fait que dans beaucoup de langues des signes, il n'y a pas de marquage clair du rôle grammatical. Par conséquent une promotion syntaxique de l'objet est difficile à vérifier et il n'est pas évident de déterminer ce qui distingue une construction intransitive avec un seul argument lexical d'une construction transitive à sujet vide référentiellement réduit. Pour la LSC il n'existe, à notre connaissance, aucune marque du rôle grammatical sur le GN. En LSC, il est donc impossible de distinguer un GN qui serait objet grammatical d'un objet logique qui aurait été promu à la fonction syntaxique de sujet.<sup>6</sup> Pour la langue des signes italienne (LIS), en revanche, Geraci

---

<sup>6</sup> Pour les verbes directionnels, il a été proposé que le mouvement de concordance marque le rôle grammatical indirectement. Selon cette hypothèse l'origine du mouvement fonctionnerait comme marque du sujet et la cible du mouvement comme marque de l'objet. Or, il existe des verbes inversés comme PRENDRE en LSC pour lesquels le mouvement de concordance part du patient pour aller vers l'agent. Deux interprétations de ces faits ont été proposées. D'après la première interprétation, le mouvement serait une marque de nature thématique qui va de la source vers la cible (Meir 2002). D'après l'interprétation concurrente, le mouvement de concordance serait de nature syntaxique allant du sujet grammatical vers l'objet grammatical (Quadros et Quer 2008). Dans cette perspective, les verbes inversés seraient une sous-classe de verbes avec une structure argumentale non-canonique.

(2014) montre que les localisations des GN sur le côté ipsilatéral et sur le côté contrelatéral sont grammaticalisées comme marques de fonction grammaticale : en absence d'interférences par un emploi topographique ou hiérarchique de l'espace, le sujet est placé du côté ipsilatéral tandis que l'objet est localisé du côté contrelatéral. Contrairement à d'autres langues des signes, la LIS marque donc la fonction grammaticale par latéralisation des GN dans l'espace.

- (14) GIANNI<sub>ip</sub> CHAT<sub>cl</sub> 3<sub>ip</sub>-MARCHER-SUR-3<sub>cl</sub> (LIS)  
 'Gianni a marché sur un chat.'



Figure 5. Trajectoire du côté ipsilatéral au côté contrelatéral dans une phrase active en LIS

Comme la LSC, la LIS a une construction à accord agent haut. Comme la LIS marque le rôle grammatical, nous avons deux arguments supplémentaires en faveur d'une analyse transitive des structures à accord agent haut. D'une part, nous pouvons observer que le locus associé à l'agent mis en arrière-plan par l'accord sur le verbe est du côté ipsilatéral (indiqué par le l'indice *ip* dans (15)) et dans la partie supérieure de l'espace de signation (indiqué par *haut*) : cet emplacement aligne donc le locus du sujet avec des sujets lexicaux. D'autre part, il s'avère que dans les constructions à agent haut vide, l'accord se fait en partant du côté ipsilatéral vers le côté contrelatéral. L'accord avec le patient garde donc la même latéralisation que dans les phrases actives (Figure 6). Pour la LIS, nous pouvons donc conclure que dans la construction à agent haut, l'objet n'est pas promu à l'espace ipsilatéral associé avec le sujet grammatical dans les exemples avec deux arguments exprimés.

- (15) \_\_\_\_\_r: chat  
 CHAT MARCHER 3<sub>ip.haut</sub>-MARCHER-SUR-1<sub>cl</sub>. (LIS)  
 'Ils ont marché sur un chat.'



Figure 6. Trajectoire du côté ipsilatéral au côté contrelatéral dans la construction à accord agent haut en LIS

Nous avons vu que la construction à accord agent haut se comporte donc comme une structure transitive R-impersonnelle par rapport à deux propriétés en LSC : (i) l'accord se fait avec un agent vide mais localisé dans un emplacement haut et (ii) la construction est limitée aux agents animés non spécifiques.

Par ailleurs nous pouvons observer que l'objet initial en LSC apparaît avec les marques caractéristiques du topique (en anglais, *topic*) en LSC : le haussement des sourcils (marqué *br* dans les gloses) et une pause intonative après le constituant topicalisé. Sur la base de ces observations nous proposons donc qu'en LSC la structure à accord agent haut est à analyser comme une structure transitive qui combine un sujet référentiellement réduit avec une topicalisation de l'objet.

- \_\_\_\_\_br \_\_\_\_\_r: joan  
 (16) JOAN<sub>cl</sub>, 3<sub>ip..haut</sub>-TIRER-1 (LSC)  
 'Joan, ils l'ont tué par balle.'

Dans la construction à accord agent haut, la prise de rôle est limitée aux patients animés (voir aussi Sze 2010, Özkul et Kelepir 2015). En effet, avec un patient inanimé les propriétés de la construction à accord agent haut sont conservées sans que le signeur prenne le rôle de l'objet.

- \_\_\_\_\_br  
 (17) MAISON, ACHETER-3<sub>haut</sub>. (LSC)  
 'La maison, ils l'ont achetée.'

Pour une construction à accord haut avec un patient inanimé les mêmes diagnostics de transitivité restent valables : (i) l'accord agent se fait avec un emplacement haut distinctif, (ii) le signe auxiliaire permet l'accord avec cet emplacement, (iii) l'agent est obligatoirement interprété comme humain. A la différence de l'étude de Kegl (1990) sur la ASL, nous arrivons donc à la conclusion que la prise de rôle n'est pas une propriété définitoire de la construction à accord agent haut mais un épiphénomène du fait qu'un grand nombre de verbes directionnels s'emploie typiquement avec des objets animés. En particulier, dans la LSC, la construction à accord haut est possible avec des verbes

non-directionnels (voir l'exemple (4)). Dans ce cas, un verbe non-directionnel, qui normalement ne marque pas l'accord entre agent et patient, est articulé sur un locus haut.

En conclusion, nous avons donné des arguments en faveur d'une analyse qui rapproche la construction à accord agent haut de la LSC des constructions transitives à sujet R-impersonnel. Dans Barberà et Cabredo Hofherr (soumis) nous examinons une autre construction de mise en arrière-plan de l'agent en LSC : la construction sans accord, dans laquelle un verbe sans accord est articulé dans l'espace neutre central devant le torse du signeur sans introduction d'un GN agent. D'après notre analyse, cette construction correspond à une forme non-active du verbe car elle permet des interprétations anti-causatives aussi bien que des interprétations passives événementielles ; cette construction n'a donc pas non plus le profil sémantique correspondant à un passif à auxiliaire passif comme celui du français, de l'anglais ou de l'allemand. La question de savoir si la LSC a une construction passive de ce dernier type reste donc ouverte.

## Remerciements

Ce travail fait partie du projet ANR-11-FRAL-0011 *Vers une typologie des pronoms impersonnels humains*. Nous remercions Marion Blondel, Josep Quer et Annie Risler pour leurs commentaires détaillés ; Delfina Aliaga et Santiago Frigola pour les données en LSC et Mirko Santoro pour les données en LIS. Nous tenons aussi à remercier les commentaires du public au colloque *FEAST Venice* (juin 2014), à la journée d'études *Langues des signes et R-Impersonnels* à Paris 8 (février 2015), au *Colloquium on Generative Grammar* de Bayonne (mai 2015), à la journée d'études *R-Impersonals in Sign Language* à Barcelone (juin 2015), et des trois relecteurs anonymes. Nous restons seules responsables des possibles défauts et erreurs.

## Références bibliographiques

BARBERÀ, Gemma. 2012. *The meaning of space in Catalan Sign Language (LSC). Reference, specificity and structure in signed discourse*. Thèse de doctorat, Universitat Pompeu Fabra, Barcelone.

BARBERÀ, Gemma et Patricia CABREDO HOFHERR (soumis) Backgrounded agents in sign language: passives or impersonals?

BLEVINS, James. 2003. Passives and impersonals. *Journal of Linguistics* 39, 473-520.

CABREDO HOFHERR, Patricia (à paraître) Impersonal passives. In Martin Everaert et Henk Van Riemsdijk (éds.), *The Blackwell Companion to Syntax*. Oxford : Blackwell.

CUXAC, Christian. 2000. *La langue des signes française. Les voies de l'iconicité*. Faits de langue 15-16. Paris, Ophrys.

GERACI, Carlo. 2014. Spatial syntax in your hands. In Jyoti Iyer et Leland Kusmer (eds.), *NELS 44: Proceedings of the Forty-Fourth Annual Meeting of the North East Linguistic Society*, Volume 1, 123–134. Amherst : GLSA.

- GIVÓN, Talmy. 2001. *Syntax, an introduction*. 2 vols. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- GUITTENY, Pierre. 2006. *Le passif en langue des signes*. Thèse de doctorat, Université Bordeaux III.
- JANZEN, Terry, Barbara O'DEA, Barbara SHAFFER. 2001. The Construal of Events: Passives in American Sign Language. *Sign Language Studies* 1 : 281-310.
- KEENAN, Ed. 2003. The Definiteness Effect: Semantics or Pragmatics? *Natural Language Semantics* 11 : 187-216.
- KEGL, Judy. 1990. Predicate Argument Structure and Verb-Class Organization in the ASL Lexicon. In C. Lucas (éd.), *Sign Language Research: Theoretical Issues*, 149-175. Washington, DC : Gallaudet University Press.
- KLIMA, Edward et Ursula BELLUGI. 1979. *The signs of language*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- LILLO-MARTIN, Diane. 2012. Utterance Reports and Constructed Action in Sign and Spoken Languages. In Roland Pfau, Markus Steinbach, & Bencie Woll (Eds.), *Sign Language – An International Handbook*, 365-387. Berlin: Walter de Gruyter.
- MEIR, Irit. 2002. A cross-modality perspective on verb agreement, *Natural Language and Linguistic Theory*, 20 (2) : 413-450.
- MILLET, Agnès. 2004. La langue des signes française (LSF) : une langue iconique et spatiale méconnue. *Cahiers de l'APLIUT*, vol. XXIII, núm. 2.
- ÖZKUL, Asli et Meltem KELEPIR. 2015. Passive-like constructions with inanimate themes in Turkish Sign Language (TID). Poster présenté au colloque *Formal and Experimental Approaches to Sign Language Theory*. Barcelone, 4 mai 2015.
- PADDEN, Carol 1990. The relation between space and grammar in ASL morphology. In C. Lucas (éd.), *Proceedings of the Second International Conference on Theoretical Issues in Sign Language Research*. Washington, DC : Gallaudet University Press.
- QUADROS, Ronice M. et Josep QUER. 2008. Back to backwards and moving on: on agreement, auxiliaries and verb classes in sign languages. In Ronice Müller de Quadros (ed.), *Sign Languages: spinning and unraveling the past, present and future (TISLR9)*, 530-551. Petrópolis/RJ. Brazil : Editora Arara Azul.
- SAEED, John et Lorraine LEESON 1999. Detransitivisation in Irish Sign Language. *Intersign*, Siena, March 1999.
- SIEWIERSKA, Anna. 2011. Overlap and complementarity in reference impersonals: Man-constructions vs. third person plural-impersonals in the languages of Europe. In *Impersonal Constructions: A cross-linguistic perspective*, Andrej Malchukov, and Anna Siewierska (eds.), 57–90. Amsterdam : John Benjamins.
- SZE, Yim Binh Felix 2010. Is there passive in Hong Kong Sign Language? Poster présenté au colloque *TISRL 10*, Purdue University, USA, 30 sept – 2 oct 2010.